



SOCIETE IMMOBILIERE PICARDE
Entreprise Sociale pour l'Habitat
13 Place d'Aguesseau - B.P. 0511
80005 AMIENS Cedex 1

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Mode de consultation : Procédure adaptée de mise en concurrence avec appel à candidatures pour marché privé à passer avec une équipe de maîtrise d'œuvre, qui pourra ou non être un groupement conjoint ou solidaire. En tout état de cause, la présence d'un architecte est obligatoire, soit en tant que mandataire, soit comme cotraitant. Un bureau d'étude peut participer à plusieurs groupements, comme cotraitant.

Objet du marché : Construction d'environ 30 logements collectifs à AMIENS – Rue Chauvelin

Constitution des dossiers de candidature et offre :

Les candidats constitueront un dossier composé des documents suivants (détails au RPC) :

- ↳ Un Acte d'Engagement.
- ↳ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières joint au dossier de consultation, à accepter sans aucune modification.
- ↳ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières joint au dossier de consultation à accepter sans aucune modification.
- ↳ Le programme de l'opération (tamponné et signé).
- ↳ L'engagement politique de la SIP dans le cadre de la démarche Habitat et Environnement ((tamponné et signé).
- ↳ Les Objectifs et Intentions de la SIP dans le cadre du Chantier Propre (tamponné et signé).
- ↳ Une Lettre de Motivation propre au projet.
- ↳ Au moins 3 références concernant des réalisations similaires décrites sur le modèle joint au règlement.

Les candidats produiront également les renseignements et documents énoncés aux articles 17 et 18-1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005.

Tout dossier incomplet sera éliminé.

Mode de sélection des candidatures :

Il sera procédé à la vérification de la conformité des pièces. Seront écartés :

- Les plis arrivés hors délai,
- Les offres dont l'acte d'engagement ne sera pas complété et signé.

Il est ensuite procédé à l'examen des candidatures.

Si le maître d'ouvrage constate que la candidature est incomplète, il pourra demander aux équipes concernées de produire ou compléter ces pièces. Si les pièces demandées ne sont pas fournies sous 5 jours à compter de la demande, l'offre sera déclarée irrecevable.

Les critères de sélection seront les suivants :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères pondérés, énoncés ci-dessous :

Note globale sur **20 pts** :

- Prix des prestations : 30% de la note soit noté sur 6 pts
- Lettre de motivation propre à l'opération : 30 % de la note soit noté sur 6 pts
- Qualités architecturales des références présentées : 30% de la note soit noté sur 6 pts
- Capacités techniques et financière de l'équipe : 10% de la note soit noté sur 2 pts.

Il est également rappelé que la composition des dossiers d'offres et le respect des clauses du R.P.C. seront rigoureusement vérifiés.

La procédure peut être fructueuse sur une seule candidature si elle est conforme à tous les critères.

C'est la commission d'appel d'offres qui décidera de la conclusion de la procédure.

Présentation des candidatures : Les candidatures seront présentées **sous double enveloppe**, et devront parvenir à la SIP - A l'attention de Ludivine Gueudet - 13 place d'Aguesseau, BP 511 à AMIENS (80005 Cedex 1) en courrier recommandé avec accusé de réception ou déposées à la même adresse contre décharge.

Les enveloppes devront porter la mention : "**APPEL A CANDIDATURE POUR LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE - CONSTRUCTION D'ENVIRON 30 LOGEMENTS COLLECTIFS A AMIENS – RUE CHAUVELIN**» – **NE PAS OUVRIR** –

Date limite de remise des candidatures : **Vendredi 2 février 2018 12 heures, délai de rigueur.**

Délai de validité des candidatures : Par dérogation à l'article 4.1.1 du CCAG, le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Renseignements techniques : SIP – Clément DELICOURT ou Ludivine GUEUDET - ☎ 03.22.80.40.51 - 📧 03.22.80.40.19